Déclaration du Président Directeur Général Pour la Santé Sécurité au Travail

Travailler dans un environnement où les risques pour la santé et la sécurité sont maitrisés, telle est mon ambition la plus profonde. Cela se traduit par la prévention des situations dangereuses et la protection des hommes sur l'ensemble des sites où sont réalisées les activités de SOTICI.

Je reste convaincu que la mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail cohérent avec les systèmes de management de la qualité et de l'environnement qui sont déjà effectifs nous permettra de mettre l'homme au cœur de notre vision et de fonder des bases solides de notre participation au développement durable.

Pour ce faire, nous nous fixons les objectifs suivants et nous nous assurerons que ceux-ci soient déployés sur toute notre organisation :

- Maitriser les dangers et risques SST opérationnels en orientant l'ensemble de notre organisation à la prévention par la réalisation de toutes les actions décidées :
- Assurer une conformité aux exigences légales et règlementaires garantissant notre alignement avec les administrations étatiques en matière de santé et sécurité au travail ;
- Atteindre le « Zéro accident » chez l'homme lors de nos activités tout en assurant l'intégrité totale de nos ressources matérielles ;
- Assurer l'effectivité du bien-être et de la prévoyance sociales dans notre organisation.

Des rubriques SST intégrées dans les revues de direction (semestrielles) et autres réunions ainsi que la réactivité de la Direction et des instances de représentations des travailleurs nous permettront de revoir constamment la pertinence des objectifs assignés et de permettre que la conformité aux exigences de la norme ISO 45001 :2018 soit assurée.

Je m'engage donc à :

- Veiller à ce que l'environnement de travail garantisse des conditions optimales de santé et sécurité avec un fort accent sur la prévention des accidents qui pourraient survenir sur nos périmètres d'activités ;
- Respecter de façon systématique l'ensemble des exigences légales et règlementaires applicables à SOTICI ;
- Eliminer les dangers pour la santé et sécurité au travail et réduire les risques qui y sont liés ;
- Assurer l'amélioration continue de notre système de management de la santé et sécurité au travail pour l'ensemble des activités que nous réalisons ;
- Soutenir l'ensemble des travailleurs ainsi que leurs instances légales et règlementaires dans l'identification et la mise en oeuvre de mesures efficaces de santé et sécurité au travail.

La Directrice QSE a la responsabilité et l'autorité nécessaires pour s'assurer que les actions face aux risques et opportunités pour SOTICI sont planifiées et réalisées et que le management de santé et sécurité au travail respecte constamment les exigences de la norme ISO 45001 :2018.

Elle me reportera les performances afférentes à la santé et sécurité au travail suite aux activités réalisées pour SOTICI.

Je fonde de bons espoirs sur la mise en œuvre de ce système de management de la santé et sécurité au travail et exhorte, par la même occasion, tout le personnel à y adhérer.

Le Président Directeur Général

RAMZI OMAIS

02/08/24

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION